

Internet universel: l'ARCEP dénonce les accès restreints sur les terminaux mobiles

Dans quelle mesure les terminaux mobiles que nous exploitons affaiblissent « l'Internet ouvert » ? Cette question de la restriction des accès taraude l'ARCEP, qui vient de publier un rapport ad hoc*.

L'Autorité de régulation des télécoms organisait cet après-midi des ateliers sur ce thème à Paris, après la remise du document de synthèse remis ce matin à Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat en charge du Numérique.

Ce matin, @sorianotech remettait le rapport « Terminaux, maillon faible de l'Internet ouvert » à @mounir #repreonslecontrôle #smartphone pic.twitter.com/cmqxdFyYRg

— Arcep (@Arcep) [15 février 2018](#)

Entre smartphones, tablettes et les assistants vocaux (Google Assistant, Siri par Apple, Alexa par Amazon...), la tendance est à la restriction des ressources au profit des services rattachés aux plateformes (OS, marketplaces, outils...).

Autant de pratiques qui se heurtent au principe de la neutralité Internet qui est écorché sur les terminaux mobiles.

En adoptant un smartphone (Android ou iOS) ou un autre appareil numérique, le risque est grand de perdre un bout de liberté dans le choix des services en raison de la mainmise du cercle GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

« En choisissant notre téléphone, nous choisissons en réalité notre montre, nos enceintes, un service de musique et, au bout du compte, la playlist qui accompagnera notre dîner entre amis », regrette Sébastien Soriano, Président de l'ARCEP, dans une tribune publiée [sur le site Internet de L'Obs](#).

« Demain, c'est à l'assistant vocal de notre voiture que nous demanderons 'mets-moi les informations'. Et de fait, l'enjeu deviendra démocratique s'il ne l'était pas déjà. »

Pour éviter une restriction des accès via les terminaux mobiles, l'ARCEP appelle à un sursaut.

« Au-delà des seuls smartphones, le problème va crescendo jusqu'aux équipements qui contribuent à l'aménagement de nos foyers. Il y a peu, nous apprenions que d'autres services de musique que celui d'Apple ne pourraient être installés sur l'enceinte connectée de la marque. Mais, plus généralement, combien d'entre nous utiliseront l'enceinte connectée d'une marque concurrente à celle de notre téléphone ? »

Une série de préconisations sont édictées dans le rapport de l'ARCEP. Elle vise à lever les restrictions d'accès à des services en fonction du support de consultation (desktop vs mobile), à « réguler par la data » dans le sens de la « transparence » pour tous (particuliers et professionnels) et à assurer l'interopérabilité des services, quel que soit l'environnement.

Un débat qui s'est décliné au niveau national sous la forme d'une consultation publique menée entre décembre 2017 et janvier 2018 sous la houlette de l'ARCEP et qui va se prolonger au niveau européen à travers de l'ORECE (ou BEREC en anglais).

Prochainement, l'organe des régulateurs européens va également publier un rapport sur le rôle des contenus et des terminaux sur le fonctionnement du marché des télécoms.

*Rapport ARCEP : « Smartphones, tablettes, assistants vocaux : les terminaux, maillon faible de l'internet ouvert ». [A télécharger ici \(version PDF\)](#).